

Le syndicat des indépendants réclame leur réintégration au fonds de solidarité

Le syndicat des indépendant·e·s dénonce l'exclusion de ces derniers du fonds de solidarité mis en place par le gouvernement pour faire face à la crise économique.

Ils étaient concernés par le fonds de solidarité mis en place par le gouvernement entre mars et juin. Depuis le mois de juillet, les indépendant·e·s ne peuvent plus prétendre aux aides de l'Etat dans le contexte de crise économique faisant suite à la pandémie de Covid-19. Le syndicat Indépendants.co dénonce, à la veille de la présentation par le gouvernement de son plan de relance de 100 milliards d'euros, une situation « *injuste* » et lance un appel à la prolongation de cette mesure jusqu'à la fin 2020 pour les professionnel·le·s ayant perdu du chiffre d'affaires. Une démarche soutenue par quelque 18 acteurs majeurs du freelancing en France, parmi lesquels figurent Crème de la crème, Cherry Pick ou encore Mansa.

Deux millions de freelances concernés

Tourisme, restauration, culture... Seuls les indépendant·e·s opérant dans des secteurs jugés sinistrés par le gouvernement peuvent aujourd'hui encore prétendre aux aides versées par l'État. « *Ceux qui appartiennent à d'autres secteurs ont été exclus de fait*, regrette Hind Elidrissi, porte-parole d'Indépendants.co et co-fondatrice de la startup Wemind.io. *Or ce ne sont pas*

les seuls à avoir du mal à joindre les deux bouts. Certains ont perdu 100 % de leur chiffre d'affaires et ne se versent pas de salaire depuis le confinement. »

Deux millions d'indépendant·e·s sur les trois millions que compte notre pays seraient ainsi laissés pour compte, selon le syndicat qui réclame que celles et ceux ayant « *considérablement perdu du chiffre d'affaires* » bénéficient de la solidarité nationale au même titre que les salarié·e·s. « *Si le gouvernement entend relancer le pays, il faut commencer par s'assurer que l'ensemble des travailleurs puisse manger* », pointe Hind Elidrissi, estimant que « *la majorité des 40 milliards d'euros qui seront consacrés à la solidarité [dans le cadre du plan de relance, N.D.L.R.] seront fléchés vers les salariés* ».

« Des injustices sociales »

Priver les freelances du fonds de solidarité représente, par ailleurs, une injustice sociale selon Indépendants.co. « *Puisque le plan de relance est financé en dette et non par le biais des cotisations sociales, ils participeront à son remboursement via les impôts sans avoir pu en bénéficier* », souligne Hind Elidrissi. Le syndicat réclame que le gouvernement revoie sa copie pour que les indépendant·e·s « *bénéficient de la même chance que les salariés* ». Pour ce faire, il souhaite que le plan de relance soit articulé en trois parties : un fonds de solidarité, toujours abondé de 40 millions d'euros, mais élargi aux freelances ; des prêts bancaires garantis par l'État ainsi que des aides sectorielles pour 60 millions d'euros.

Indépendants.co met aussi en lumière les biais dans les modes de calcul appliqués par le gouvernement, vis-à-vis des travailleurs·euse·s ayant réalisé plus de 60 000 euros de chiffre d'affaires en 2019 étaient automatiquement exclus du système d'aides entre mars et juin. « *Une fois les charges déduites, cela correspond à environ 2 000 euros de revenus par mois. Certains n'en dégagent plus, aujourd'hui, et ont liquidé leurs économies pour vivre.* » Au-delà d'aides directes pour permettre aux indépendant·e·s de régler leurs charges fixes, le syndicat demande la mise en place d'un fonds de relance spécifique de 3 000 euros pour favoriser la reprise d'activité ainsi qu'une aide à la formation ou à la reconversion. « *Relancer le pays, très bien, mais il ne faut pas que cela soit inégal* », appuie Hind Elidrissi.

La liste des 18 acteurs qui soutiennent la démarche :

- Acasi ;
- Acracy ;
- Cherry Pick ;
- Comet ;
- Coworkees ;

- Creativelink ;
- Creative People ;
- Crème de la crème ;
- Freelance Republik ;
- Freeandise ;
- Indépendant.io ;
- Mansa ;
- Livementor ;
- NC Partners ;
- Novaa ;
- Shine ;
- Weem ;
- Wemind.